



SOUVENIRS

Les médecins généralistes dans l'Ain*

- 433 généralistes, dont 21,7 % de moins de 40 ans, 29,1 % de 60 ans et plus.
- 39,8 % de femmes.
- 6,9 généralistes pour 10 000 habitants (8,9 % en France)
- 30 maisons de santé labellisées MSP au 31/12/19, qui placent l'Ain au 1^{er} rang en Auvergne-Rhône-Alpes et 2^e rang en France.

* Chiffres 2018. Source : CartoSanté.

Des actions depuis 2007

- 462 aides financières aux étudiants en médecine effectuant leur stage dans l'Ain.
- Des aides financières aux élèves orthophonistes en stage dans l'Ain.
- 400 €/mois pour les internes en stage entre 50 et 100 km de Lyon, 600 €/mois pour un stage à plus de 100 km de Lyon.
- 17 collectivités ayant bénéficié d'une aide pour réaliser une étude de démographie médicale sur leur territoire.

Contact :

Tél. 04 69 19 10 34
www.ain.fr

L'AIN SOIGNE SA DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

Après le diagnostic, les remèdes !

Afin de renforcer l'offre de soins sur son territoire, le Département s'engage dans un plan d'action ambitieux pour attirer les professionnels de santé et faciliter leur parcours d'installation.

PAR ANNICK PUVILLAND

Inférieure à la moyenne nationale et en baisse constante depuis dix ans, la densité de médecins généralistes de l'Ain (6,9 pour 10 000 habitants) ne suffit pas à répondre aux besoins de la population croissante. Face à cette problématique, le Département a engagé diverses actions depuis déjà dix ans : aide financière aux étudiants en médecine en stage dans l'Ain, sensibilisation des médecins à devenir maître de stage, soutien aux collectivités pour la réalisation d'études de faisabilité de l'organisation de soins, intervention sur des territoires en grande difficulté... « Attirer les médecins dans l'Ain porte ses fruits à long terme : les professionnels récemment installés y ont souvent fait des stages auparavant » souligne le Dr Catherine Hamel, directrice Enfance Famille au Département.

Déclarée chantier prioritaire aux États généraux des territoires de l'Ain, en 2018, la démographie médicale fait aujourd'hui l'objet d'un plan ambitieux qui a remporté l'adhésion des professionnels et des élus lors de sa présentation.

UN ENJEU ESSENTIEL

Le 16 décembre, devant l'Assemblée départementale, le président Jean Deguerry dévoilait son plan d'action : « La démographie médicale est un enjeu essentiel pour notre territoire. J'ai initié ce chantier avec l'ambition de mettre en place un plan qui prenne en compte l'essentiel des facteurs qui jouent dans l'installation d'un médecin. » Issues d'un travail mené au sein d'un groupe de travail réunissant l'Ordre des médecins, l'ARS, la CPAM, la fédération des maisons de santé, des médecins libéraux, des mutuelles, les centres hospitaliers, des élus... quinze actions ont été inscrites dans ce document



« L'hôpital Fleyriat a bonne réputation auprès des internes de médecine générale » souligne le Dr Catherine Hamel, directrice Enfance Famille au Département.

stratégique. Avec l'ambition d'agir à court, moyen et long terme.

Les premières mesures verront le jour dès le 1^{er} semestre 2020 avec la création d'un centre de santé départemental et l'expérimentation du salariat, avec des médecins généralistes qui travailleraient en mixité avec des praticiens libéraux. Un accueil unique facilitant les démarches d'installation des professionnels devrait se concrétiser rapidement, ainsi que des services d'accompagnement, professionnel et personnel, la possibilité de recourir aux médecins adjoints ou à la téléconsultation, etc. Dans les prochains mois, avec ses partenaires, le Département travaillera également à la création d'un espace ressources pour tous les professionnels de santé de l'Ain, multi-sites, et au renforcement des vocations des jeunes Aindinois pour les métiers de la santé, par la création de cursus spécifiques. ■



Bel exemple de coopération entre les professionnels de santé, la communauté de communes et le Département (et la Sencoda), la maison de santé du Saint-Martin-du-Frêne, ouverte en 2014.

Bienvenue aux maisons de santé pluridisciplinaires

Regroupant des professionnels du médical et paramédical, les maisons de santé offrent des conditions d'exercice appréciées. Une trentaine existent dans l'Ain.



« Attirer les médecins passe par développer les terrains de stage, hospitaliers ou non, de bonne qualité » souligne Barbara Cornet.

Le temps n'est plus où le médecin exerçait en solitaire sans compter ses heures. « Aujourd'hui, les médecins veulent travailler dans des structures regroupées, avec d'autres professionnels de santé » indique le Dr Catherine Hamel, directrice Enfance Famille au Département. Les maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) facilitent les échanges pour une prise en charge et un suivi coordonnés des patients, la libération de temps médical par la délégation de tâches, la mutualisation des frais (locaux, secrétariat...). Médecin diplômé en 2016, Barbara Cornet exerce aujourd'hui à la MSP de Saint-Étienne-du-Bois, qui réunit médecins, cabinet infirmier, infirmières Asalée, kinésithérapeute, orthophoniste, psychologue, diététicienne, et tout près, orthoptiste et pharmacie. « Interne, j'ai fait la moitié de mes stages dans l'Ain, à l'hôpital et chez des généralistes. Ensuite, j'ai fait des remplacements, pour voir ce qui me plaisait plus » explique la jeune femme. « Quand on est interne, on a l'habitude de travailler en équipe. La maison de santé apporte ce côté pluridisciplinaire, bénéfique pour tous : les patients

et les professionnels. C'est un "plus" côté humain aussi, avec beaucoup d'échanges entre nous, formels et informels. » Décider de s'installer n'est pas facile, reconnaît-elle. « Une chose était sûre : je ne voulais pas m'installer seule. » Elle a franchi le pas en 2018, en rejoignant les deux médecins déjà présents, qui cherchaient un troisième. Sans aucun regret : « S'installer apporte un autre épanouissement professionnel ! » Nul doute qu'elle transmet le message aux stagiaires qu'elle et ses confrères accueillent. Maman de deux jeunes enfants, elle concilie vie familiale et professionnelle : « J'ai choisi de ne pas travailler le mercredi et un vendredi sur deux. » ■

Coup de pouce aux internes et maîtres de stage

31 médecins de l'Ain ont participé au séminaire de formation de maîtres de stage universitaire organisé par le Département en 2018. Une action prochainement renouvelée. En février 2020, le Département sera présent au Congrès national des internes.



3 QUESTIONS À

Caroline Rohrhurst

CHARGÉE DE MISSION DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

Votre poste a été créé en septembre 2019.

Quelle est votre mission ?

Accompagner les élus dans la prise de décisions et les choix stratégiques, étudier la faisabilité (juridique, pratique, économique...) des propositions émises par le groupe de travail départemental, repérer ce qui se fait dans l'Ain et ailleurs, pour mettre en place ou accompagner des actions pertinentes, en co-construction avec les acteurs de terrain et les collectivités. L'ARS et la CPAM sont des acteurs majeurs de la lutte contre la désertification médicale. Le Département mène des actions complémentaires.

Manque-t-il des médecins en ville comme en campagne ?

Oui. Les actions visent à assurer un maillage correct sur tout l'Ain, sans concurrence entre les territoires ! Les aides aux internes en stage permettent de les amener à découvrir le département mais aussi l'exercice de la médecine en milieu semi-rural et rural. Le fait qu'un médecin généraliste s'installe fait souvent venir d'autres professionnels de santé. D'autres actions consisteraient à promouvoir les métiers de la santé auprès des lycéens, via un cursus préparatoire, et faciliter l'accès aux études de santé, en proximité.

Qu'est-ce qui peut décider un médecin à s'installer dans l'Ain ?

Les jeunes médecins disent qu'ils ont besoin d'être accompagnés à l'installation par les collectivités, pas forcément en termes d'aides financières mais d'information, de services. La permanence d'accueil unique, la plateforme web peuvent être mises en place rapidement.